



UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI
(UAC)



FACULTE DES LETTRES, ARTS ET SCIENCES HUMAINES
(FLASH)

ECOLE DOCTORALE PLURIDISCIPLINAIRE « ESPACE, CULTURES
ET DEVELOPPEMENT »
(EDP)

MEMOIRE DE DEA

FORMATION DOCTORALE : SOCIOLOGIE-ANTHROPOLOGIE
OPTION : SOCIOLOGIE DU DEVELOPPEMENT

***RADIOS DE PROXIMITE ET DEVELOPPEMENT DANS
LA COMMUNE DE OUIDAH : QUEL ANCRAGE ?***

RÉALISÉ PAR

Eugène TOKPE

SOUS LA DIRECTION DE :

Albert TINGBE-AZALOU
(Professeur Titulaire des Universités du GAMES)

Année Académique 2015-2016

SOMMAIRE

DEDICACE.....	II
REMERCIEMENTS.....	III
SIGLES ET ACRONYMES.....	IV
RESUME.....	V
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE I : CONSIDERATIONS THEORIQUES DE LA RECHERCHE.....	3
CHAPITRE II : ORGANISATION PRATIQUE DE LA RECHERCHE.....	15
CHAPITRE III : LA RADIO COMMUNAUTAIRE : POUR QUELLES MISSIONS ?.....	24
CHAPITRE IV : RADIOSCOPIE DES RADIOS COMMUNAUTAIRES DE OUIDAH.....	32
CHAPITRE V : REALITES HANDICAPANTES DES RADIOS COMMUNAUTAIRES.....	43
CONCLUSION.....	50
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	52
REFERENCES WEBOGRAPHIQUES.....	55
ANNEXES.....	56
TABLE DES MATIERES.....	64

DEDICACE

A

Dylan,
Raymonde
&
Rolande

REMERCIEMENTS

Nous tenons à exprimer notre profonde gratitude à notre directeur de recherche, Monsieur **Albert TINGBE-AZALOU**, pour ses conseils avisés, sa rigueur, en un mot son soutien qui a permis d'aboutir au résultat présenté ici.

Nos remerciements vont également à l'endroit :

- de tous les Professeurs qui ont assuré notre formation à l'Ecole Doctorale Pluridisciplinaire « ESPACE, CULTURES ET DEVELOPPEMENT » ;
- de tous les camarades de promotion qui ont contribué à la réalisation de ce travail ;
- des directeurs, des journalistes et techniciens des radios Gbêtin et Kpassè qui se sont, volontiers, entretenus avec nous lors de nos passages à leurs rédactions respectives ;
- de toutes les personnes qui ont renseigné le questionnaire d'enquête destiné aux auditrices et auditeurs des radios de proximité de la commune de Ouidah.

Nous ne saurions oublier Monsieur Koffi ALLADAKAN, doctorant à l'université Jean Moulin Lyon 3 (France), qui nous a abondamment fait profiter des documents des bibliothèques de cette université et qui ont un lien avec notre sujet de recherche.

SIGLES ET ACRONYMES

ALCRER	: Association de Lutte Contre le Racisme l’Ethnocentrisme et le Régionalisme
AMARC	: Association Mondiale des Radiodiffuseurs Communautaires
APE	: Agents Permanents de l’Etat
BEPC	: Brevet d’Etudes du Premier Cycle
CFPJ	: Centre de Formation et de Perfectionnement des Journalistes
CNPA	: Conseil National du Patronat de la Presse et de l’Audiovisuel
CNSR	: Centre National de Sécurité Routière
CNSS	: Caisse Nationale de Sécurité Sociale
DGM	: Direction du Développement des Médias
DPDH	: Droits de l’Homme, Paix et Développement
EGPB	: Etats Généraux de la Presse Béninoise
FERCAB	: Fédération des Radios Communautaires et Assimilées du Bénin
FES	: Friedrich Ebert Stiftung
HAAC	: Haute Autorité de l’Audiovisuel et de la Communication
JP	: Journal Parlé
MENC	: Ministère de l’Economie Numérique et de la Communication
ODEM	: Observatoire de la Déontologie et de l’Ethique dans les Médias
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
ORTB	: Office de Radiodiffusion et de Télévision du Bénin
PTF	: Partenaires Techniques et Financiers
RGPH	: Recensement Général de la Population et de l’Habitat
SFCG	: Search For Common Ground
UNDP	: Programme des Nations Unies pour le Développement
UNICEF	: United Nations International Children’s Emergency Fund (Fonds des Nations Unies pour l’Enfance, en français)
UPMB	: Union des Professionnels des Médias du Bénin

RESUME

Le processus de démonopolisation des ondes amorcé par le Bénin en 1997 a permis l'émergence des radios privées, notamment celle des **radios associatives** et **communautaires**. De facto, des interactions sont nées autour des **offres programmatiques** de ces radios de **proximité**.

La radio communautaire ou associative constitue spécifiquement pour ce travail de recherche, un objet d'intérêt pour la sociologie des médias qui se consacre aux contenus des médias, à leur histoire et à leur **influence**.

De nature qualitative et quantitative, cette recherche s'intéresse à l'influence des émissions des radios Gbêtin et Kpassè sur le **développement** de la commune de Ouidah. La démarche méthodologique adoptée a consisté à consulter un certain nombre de travaux scientifiques, à administrer un questionnaire d'enquête, à faire l'entretien structuré et l'observation directe. La production des données s'est basée sur un échantillon de trois-cent vingt-quatre (324) auditeurs identifiés à partir de la technique de l'échantillonnage par quotas. Au terme de la recherche, il ressort qu'à travers leurs offres programmatiques, les radios Gbêtin et Kpassè contribuent à l'éveil citoyen et à l'épanouissement d'une bonne frange de la population.

Mots clés : radios associatives et communautaires, offres programmatiques, proximité, influence, développement

ABSTRACT

The monopolization process wave initiated by Benin in 1997 allowed the emergence of private radio stations, especially that of **associative and community radios**. The interactions were born consequently around **programmatic offers** from these **proximity's** radio stations.

The community or associative radio station is specifically for this research task, an object of interest for media sociology which is devoted to the contents of the media, their history and their **influence**.

Qualitative and quantitative nature, this research is interested in the influence of emissions Gbêtin and Kpassè radios on the **development** of the town of Ouidah. The methodological gait adopted consist in consulting a number of scientific works, administering an investigation's survey, doing the structured interview and the direct observation. The production of data was based on a sample of three hundred twenty-four (324) auditors identified from the quota sampling technique. At the end of the research, it appears that through their programmatic offers, Gbêtin and Kpassè radios contribute to the awakening citizen and the blossoming of a good part of the population.

Keywords: associative and community radio stations, programmatic offers, proximity, influence, development

INTRODUCTION

De nombreux travaux de recherche ont été consacrés aux médias de masse. Selon des spécialistes en communication, plusieurs classes sociales, communautés et minorités n'ont toujours pas accès à l'information et aux moyens d'expression. Les travaux mettent l'accent sur le rôle déterminant des médias locaux, notamment des petites structures dont la proximité permet de combler ce vide (Fraser & Estrada 2001). Et parmi tous les médias, la radio est plus accessible en termes de diffusion et de réception.

Le paysage radiophonique du Bénin est composé de trois types de radio : les radiodiffusions sonores publiques communément appelées radios du service public, les radiodiffusions sonores privées commerciales et les radiodiffusions sonores privées non commerciales (HAAC 1997). Financées et contrôlées par l'Etat, les chaînes de radio publiques se muent aisément en relais des pouvoirs publics et par ricochet, elles se retrouvent sous la dépendance institutionnelle directe. En ce qui concerne les radios privées commerciales, leur objectif principal est de réaliser des bénéfices. Compte tenu de leurs caractéristiques fondamentales, ces deux types de radio ne sont pas souvent en mesure d'offrir des émissions susceptibles de privilégier la dynamique interne, les besoins en information, les heures de disponibilité, etc. de chaque communauté. Les radios privées non commerciales et plus précisément les radios communautaires semblent, de ce fait, se révéler comme celles avec lesquelles il faut compter (UNDP 2002) si l'on veut prendre en compte les préoccupations des segments clés de chaque communauté : jeunes, femmes, artisans, paysans, éleveurs, etc.

Selon l'UNESCO, la radio communautaire a pour but de donner la parole à ceux qui en sont privés, de servir de porte-voix aux populations marginalisées ; elle se situe au cœur du processus de communication et de démocratisation des

sociétés (SFCG 2012). Par voie de conséquence, elle permet aux citoyens de faire connaître leurs points de vue sur les décisions qui les concernent. Les notions de transparence et de bonne gouvernance prennent une nouvelle dimension et contribuent au renforcement de la démocratie. En outre, elle amplifie les efforts de développement des populations rurales et des couches défavorisées des villes, du fait de sa capacité exceptionnelle à faire partager en temps réel des informations essentielles concernant le développement, les perspectives d'avenir, les expériences, les connaissances pratiques et les questions d'intérêt général. En bref, c'est un instrument de communication de la communauté locale pour son propre développement (SFCG, op. cit.). C'est dans cette perspective que s'inscrit le présent sujet de recherche intitulé : « Radios de proximité et développement dans la commune de Ouidah : quel ancrage ? ».

Actuellement, notre pays dispose de trente-trois (33) radios associatives et communautaires dont deux (02) pour la commune de Ouidah (HAAC 2004). Dans une démarche de compréhension des phénomènes, la présente recherche se propose donc de décrire les interactions qui se créent autour des émissions des radios Gbêtin et Kpassè afin de saisir leur impact sur le développement de la commune de Ouidah.

CHAPITRE I : CONSIDERATIONS THEORIQUES DE LA RECHERCHE

1. PROBLEMATIQUE

Si le Bénin a, au début de son processus de démocratisation, amorcé en 1990, renoué avec la floraison qui a caractérisé sa presse écrite entre 1920 et 1960 (de la Brosse 1999) , force est de constater que son paysage audiovisuel ne cessera d'être la chasse gardée de l'Etat qu'à partir de 1997, après la promulgation de la loi n° 97-010 du 20 août 1997 portant libéralisation de l'espace audiovisuel et dispositions pénales spéciales relatives aux délits en matière de presse et de communication audiovisuelle en République du Bénin. Par décision n° 97-102/ HAAC du 14 novembre 1997, la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication a autorisé la première vague de promoteurs de radios privées à occuper l'espace audiovisuel béninois. En 1999, ce fut le tour de la deuxième vague et ainsi de suite (ODEM & FES 2001).

Dans les pays en développement, la radio constitue le moyen de communication de masse le plus répandu, le plus accessible et le plus ancré dans les habitudes des populations (UNDP, op. cit.). Ainsi, au Bénin avec la démonopolisation des ondes, il est aisé de constater qu'il existe aujourd'hui au moins une radio de proximité dans chacune de nos 77 communes (FES 2009). De facto, les populations acquièrent de nouvelles habitudes radiophoniques dans la mesure où la radio de proximité s'intéresse beaucoup plus aux besoins individuels de ses auditeurs. Elle les touche dans leur intimité (Mc Luhan 1968). De plus, l'engouement des populations pour les émissions des radios de leurs localités s'explique par le fait qu'elles s'adressent à elles dans leurs langues.

Véritables instruments de cohésion, ces radios favorisent un échange, un débat, entre les différents membres de la communauté autour des sujets d'intérêt. Elles ont le pouvoir de transformer presque instantanément l'individualisme en collectivisme (Mc Luhan, op. cit.). A l'échelle locale, elles jouent les rôles d'objecteur de conscience au sein de la population et de chien de garde dans l'arène politique ; ce qui change la nature des rapports entre les gouvernants et les administrés (Dovenon 2010). A l'instar des bureaucrates et des femmes qui vendent dans les marchés, les artisans, les paysans, etc. peuvent suivre ou intervenir dans les émissions radiophoniques depuis leurs lieux de travail respectifs. En outre, l'administration locale, les organisations non gouvernementales, les associations, etc., sollicitent constamment les radios de proximité pour transmettre des messages en direction de la communauté ou pour la sensibiliser sur des sujets d'intérêt commun (EGPB 2014).

Au regard de ce qui précède, la proximité de l'outil radiophonique est devenue une nécessité dans chacune de nos localités. Mieux, pour la plupart des populations baignées dans la culture de l'oralité, elle est perçue comme un précieux outil de communication. Celles qui n'en disposent pas dans leur localité se battent pour l'avoir. Et c'est justement le cas de la commune de Ouidah qui a pu se faire attribuer deux fréquences de radiodiffusion sonore en 2003 ; ce qui permet aux populations de cette commune de recevoir les émissions des radios Gbêtin et Kpassè. Mais ici, la principale question est de savoir la relation qui existe entre la création de ces deux stations de radio et le développement de la commune qui les abrite. Ces radios s'adaptent-elles réellement aux besoins des populations ? En d'autres termes, leurs émissions ont-elles un impact positif sur leur quotidien voire sur le développement de leur

commune ?

Pour répondre à ce questionnement, deux hypothèses ont été formulées.

1.1. Hypothèses

- Les émissions des radios Gbêtin et Kpassè sont suivies par des habitants de la commune de Ouidah;
- A Ouidah, certaines émissions des radios de proximité contribuent à l'éveil citoyen et à l'épanouissement d'une bonne frange de la population.

1.2. Objectifs

1.2.1. Objectif général

La présente recherche vise à trouver l'ancrage qui existe entre la création et le fonctionnement de radios de proximité à Ouidah et le développement de cette commune.

1.2.2. Objectifs spécifiques

- Découvrir l'intérêt que portent les populations de Ouidah aux chaînes de radio créées dans leur commune ;
- Déterminer l'impact des émissions de ces chaînes de radio sur le quotidien de leurs auditeurs.

2. DELIMITATION THEMATIQUE

Le présent sujet de recherche relève du domaine de la sociologie des médias même si les médias constituent un objet sur lequel se penchent d'autres disciplines comme la sémiologie et les sciences de l'information et de la communication. Les émissions radiophoniques sont produites pour être reçues

par des auditeurs qui ont certes des besoins, des attentes, des heures de disponibilité etc. (SFCG, op. cit.) Ce qui engendre des interactions sociales entre des émetteurs et les récepteurs. C'est le décryptage de ces interactions qui permettra de savoir si les stations de radio implantées dans la commune de Ouidah arrivent à influencer dans le sens du progrès sur les opinions ou sur les comportements des populations de cette commune.

3. CLARIFICATION CONCEPTUELLE

Les mots clés sur lesquels repose notre travail sont surtout : communauté, radio communautaire, radio associative, radio de proximité, développement et ancrage. Une brève définition de ces mots permettrait d'éviter toute équivoque.

3.1 Radio communautaire / radio associative/ radio de proximité

Dans le domaine de la radiodiffusion sonore, toutes les stations de radio créées dans notre pays n'ont pas le même statut. Il y a les radios qui sont sous la tutelle de l'Etat, appelées communément chaînes de service public, les radios privées commerciales et les radios privées non commerciales parmi lesquelles figurent les radios communautaires. Dans son premier alinéa, l'article 41 de la loi 97-010 du 20 août 1997 portant libéralisation de l'espace audiovisuel et dispositions pénales spéciales relatives aux délits en matière de presse et de communication audiovisuelle en République du Bénin énonce que « Les radiodiffusions sonores privées non commerciales sont des radiodiffusions sonores locales et communautaires. Elles sont par vocation des radiodiffusions sonores de proximité, des radiodiffusions sonores culturelles ou scolaires ». Ce qui nous intéresse ici, ce sont les radios communautaires. Comment peut-on définir une radio communautaire ? La radio communautaire est-elle différente de la radio associative ?

La radio communautaire dépend de la communauté d'où elle émane. Le terme « communauté » désigne un groupe de personnes ou une collectivité partageant des caractéristiques ou des intérêts communs. Un élément central de la définition de la radio communautaire est le fait que c'est une radio qui doit être enregistrée comme un organisme sans but lucratif. Ainsi, c'est une radio détenue collectivement, souvent au travers d'une structure associative, et dont les programmes et la zone de diffusion sont caractérisés par leur dimension locale et la défense des intérêts propres à un groupe social (Balle, Albert, & al 2006). Pour Balle (2001), c'est un organisme de communication indépendant, à but non lucratif, à propriété collective, géré et soutenu par des gens d'une communauté donnée. Elle est un outil de communication qui a pour but d'offrir des émissions de qualité qui répondent aux besoins d'information, de culture, d'éducation, de développement et de divertissement de la communauté spécifique dont elle est issue.

Relèvent de la catégorie des radios associatives, les radios dont les ressources commerciales provenant des messages de publicité ou de parrainage sont inférieures à 20% de leur chiffre d'affaires (Balle, Albert, & al op. cit.). Ces radios ont pour vocation d'être des radios de proximité, communautaires, culturelles ou scolaires. Elles doivent consacrer au moins quatre heures quotidiennes à un programme d'intérêt local.

En somme, la radio communautaire et la radio associative ont pratiquement les mêmes caractéristiques. De par leurs situations géographiques respectives et les contenus des programmes qui les rapprochent des populations auxquelles elles s'adressent, chacune d'elles est une radio de proximité à but non lucratif. Dans les pays anglophones et hispanophones, une radio associative est connue sous le nom de « *community radio* », c'est-à-dire radio communautaire.

3.2 Développement

On a souvent tendance à confondre croissance et développement. Même si la croissance peut contribuer au développement, c'est une évidence que la croissance n'est pas le développement.

C'est pourquoi, pour bien comprendre la notion de développement, il convient de la distinguer de la notion de croissance (Biaou 2005) puisque cette dernière n'est rien d'autre que le baromètre de la richesse produite par un pays en une année et son évolution d'une année à l'autre. La croissance se limite à la dimension quantitative alors que le développement va au-delà du quantitatif. A cet effet, le développement ne peut être appréhendé par la seule science économique (Albertini 1981). C'est un processus dynamique qui implique des changements concrets, des transformations radicales de la société et des améliorations constantes dans la vie des citoyens. Il constitue l'ensemble des progrès constatés dans tous les domaines de la vie pour porter l'Homme à la paix toujours grandissante. Son but est le mieux-être de chaque individu. Il comporte non seulement l'idée d'une amélioration économique, mais aussi celle d'une plus grande dignité humaine accompagnée de plus de sécurité, de justice et d'équité (Brandt 1980).

Utilisé dans les sciences humaines, il désigne l'amélioration des conditions et de la qualité de vie d'une population, et renvoie à l'organisation sociale servant de cadre à la production du bien-être (Hypergeo 2014). Par conséquent, il peut être défini comme un processus complexe qui embrasse les domaines économique, technologique, social, politique, environnemental et culturel. Il relève à la fois du qualitatif et du quantitatif. En clair, c'est une permanente quête du mieux-être et du plus-avoir. En d'autres termes, le développement est un processus complet, total, qui déborde par conséquent l'économique pour recouvrir l'éducationnel ou le culturel (Mouelle 1998).

Somme toute, dans un pays développé, il y a non seulement le respect des droits de l'Homme, une agriculture mécanisée, l'existence d'infrastructures routières et immobilières de qualité, une industrialisation de bonne facture, la bonne gouvernance politique, économique, administrative et culturelle mais également l'accès équitable des populations à l'éducation, à la santé, à l'emploi, à l'habitat, à la sécurité, à un environnement sain, à la justice, à l'information, aux technologies de l'information et de la communication, etc.

3.2 Ancrage

L'ancrage est un terme polysémique. Le dictionnaire Robert définit l'ancrage comme l'action d'ancrer, d'attacher à un point fixe. Dans le secteur maritime, c'est l'action de jeter l'ancre. Dans celui de l'aéronautique, il désigne l'action d'atterrir et de se fixer au sol. En médecine, c'est un dispositif, une sorte de vis qu'on insère dans le maxillaire ou la mandibule et qui est destiné à recevoir une prothèse dentaire.

En psychologie, il correspond à la difficulté de se défaire d'une première impression. C'est également une technique utilisée en programmation neurolinguistique (PNL). Elle consiste à créer une association entre une émotion et une stimulation extérieure. On parle par exemple d'ancrage lorsqu'un chien salive au son d'une cloche. Ce phénomène est intéressant dans la mesure où il permet de convertir une habitude en réflexe grâce à un stimulus.

Dans un autre sens, il signifie la relation étroite entre deux monnaies qui ne peuvent fluctuer que légèrement par rapport à un cours établi. Dans le contexte de cette recherche, il est synonyme de liaison, de connexion, de raccordement, d'amarrage, d'attache ou d'adhérence. Il s'agit donc pour moi de voir s'il y a un lien entre la création et le fonctionnement d'une radio de proximité et le développement de la commune qui l'abrite.

4. JUSTIFICATION DU CHOIX DU SUJET

Le choix des radios de proximité de la commune de Ouidah comme sujet de recherche s'explique par des raisons aussi bien subjectives qu'objectives. En premier lieu, pour ce qui est des raisons subjectives, il y a mon intérêt pour les médias en général et pour la radio en particulier. Pour avoir été successivement animateur radio et journaliste de la presse écrite, l'univers de la presse béninoise ne m'est pas inconnu.

En ce qui concerne les raisons objectives, il est à noter qu'aucun élément de la réalité sociale ne semble échapper à la prise du sociologue (Akoun, Balle, & al 1975). S'il est évident que l'auditeur est plus sensible à ce qui se passe près de lui (Kouchner 1994), il n'est pas, par ailleurs, difficile de constater que les chaînes de radio nationales souvent contraintes à fournir des messages « tout public », et les radios privées commerciales, qui cherchent de façon impérative à couvrir leurs charges de production et à dégager de bénéfices grâce aux nombreux espaces publicitaires et autres, ne sont pas souvent en mesure de s'orienter pleinement vers les réalités et préoccupations des communautés à la base (UNDP, op. cit.). Et le seul type de radio qui est en mesure de prendre en compte les diverses préoccupations des segments clés de la communauté (jeunes, femmes, artisans, personnes du troisième âge, etc.) est la radio communautaire ou associative. C'est fort conscient du rôle éminemment important de ce type de radio dans le développement de la communauté d'où elle émane que j'ai choisi ce sujet qui me permettra de vérifier et d'évaluer l'image qu'a la population de Ouidah de ses deux radios de proximité.

5. QUELQUES AXES DE LA DISCUSSION

La consultation des études apparentées au sujet a permis de retenir plusieurs auteurs, institutions et organismes qui ont investigué sur les médias en

général et sur la radio en particulier. Ainsi, les débats autour des effets sociaux des médias embrassent plusieurs domaines et il importe de souligner que les médias ont plusieurs missions. Fournir des informations, c'est l'objet principal de la presse (Guery 1997) puisque les journalistes sont réputés être les yeux et les oreilles du public, surveillant l'action gouvernementale et faisant état de leurs découvertes (de la Brosse, op. cit.). Pour Cornu (1994), l'information s'apparente à l'éducation, qui doit être assurée à tous. A côté de sa fonction officielle qui est d'informer le public, Stoetzel (in Balle op. cit.) estime que la presse a un certain nombre de fonctions latérales dont il convient de rendre compte : la presse comme moyen de socialisation (l'insertion de l'individu dans son groupe) ; la fonction de récréation (les loisirs) et la fonction cathartique (la dénonciation des scandales ou des coupables donne une satisfaction, au moins imaginative et verbale aux revendications ou au besoin de protester du public).

Dans toute société, elle est un bien précieux qui agit, selon Gonnet (1999), comme un raz de marée et provoque une dynamique. En d'autres termes, tout organe d'information ou tout média a ses usagers puisqu'entre les émetteurs et les récepteurs de messages, il y a une relation sociale, celle d'un acteur par rapport à un autre acteur dont la compréhension nécessite une représentation interactionniste (Sfez 1993). Le vrai problème pour la recherche en sociologie des médias est de repenser le concept de relations interpersonnelles. Une théorie des médias qui veut comprendre comment les valeurs sociales se forment, se modifient et se renforcent à travers des processus interactifs complexes doit repenser ces relations en termes qualitatifs comme étant les forces formatrices, constitutives de l'environnement social de l'individu, qui affectent profondément son identité, comportement et ses attitudes (Beaud, Flichy, Pasquier & al 1997). Se montrant plus précis, McLuhan (op. cit.) pense que la radio est une relation de personne à personne, qui ouvre tout un monde de

communication tacite entre l'auteur-speaker et l'auditeur. Il s'agit de l'interaction entre celui qui émet et celui qui reçoit (Wiebe in Balle, op. cit.) dans la mesure où la communication est essentiellement un processus réciproque qui constitue la rencontre entre deux acteurs sociaux (Mead in Balle, op. cit.).

Tout en allant au-delà de l'interaction qu'il y a entre le speaker et l'auditeur, Katz et Lazarsfeld (in Balle, op. cit.) ont établi que l'influence des médias s'exerce selon un modèle de « two-step flow » ou « flux à deux temps ». Balle (op. cit.) explique ce modèle par le fait que les messages des médias atteignent d'abord certaines personnes plus sociables et plus influentes que les autres ; ensuite, ces personnes, parmi les mieux informées, transmettent l'information reçue dans le cadre de relations en face à face et à l'intérieur de groupes plus ou moins restreints.

Pendant que la plupart des études sur la communication de masse essayaient de démêler les voies d'influence des médias sur la société, de Fleur (in Beaud, Flichy, Pasquier & al. op. cit.) s'est proposé en 1970 d'étudier la façon dont la société a influencé les médias. Dans cette optique, à la question : « Qu'est-ce que la radio fait aux gens ? », on substituera celle-ci : « Qu'est-ce que les gens font de la radio ? » Ce qui est une manière de poser le problème en termes fonctionnels, et l'on sera conduit à se demander quelles sont les satisfactions que recherchent les gens en recevant les divers messages des mass médias et aussi quels usages ils entendent en faire (Akoun, Balle & al. op. cit.). Pour répondre à cette préoccupation, Quail, Blumler et Brown (in Akoun, Balle, & al. op. cit.) proposent une typologie comportant les quatre (04) orientations suivantes :

- la diversion (évasion par rapport aux contraintes et aux routines, aux problèmes et aux soucis, détente affective) ;
- les relations personnelles (lutte contre l'isolement, unité sociale) ;
- l'identité personnelle (affirmation de la personnalité, exploration de la réalité, renforcement des valeurs) ;
- la « surveillance » (ou meilleure connaissance de l'environnement, informations sur le monde et l'actualité).

Pour étudier l'influence d'un média quelconque sur son auditoire ou plus précisément celle des radios de proximité sur leurs auditeurs, le modèle de la « piqûre hypodermique », comme représentation de l'action des médias, n'est pas à occulter. C'est un modèle selon lequel, le média agit comme une seringue et injecte ses messages à la population. Il s'agit de la question programme de Lasswell « Qui, dit quoi, par quel canal, à qui, et avec quel effet ? » (in Balle op. cit.). Au premier « qui » de la question correspond l'étude sociologique des milieux et organismes émetteurs : journalistes, vedettes de la radio ou de la télévision, etc. Les messages produits par ces derniers correspondent à la question « quoi ». L'étude des « canaux » renvoie à l'ensemble des techniques utilisées pour diffuser les messages. Le second « qui » concerne les auditeurs, les téléspectateurs, etc. Enfin, le dernier pan de la question de Lasswell invite les chercheurs à l'identification et à l'évaluation des « effets » de la communication. Ce paradigme de Lasswell a fait l'unanimité de la communauté des chercheurs européens et américains pour plusieurs raisons. Parmi les raisons scientifiques, on peut retenir que le paradigme semble n'omettre aucun des maillons principaux de tout fait de communication, quel qu'il soit et que son auteur s'est basé sur le behaviorisme qui prétend traiter les faits psychologiques « comme

des choses », ainsi que Durkheim souhaitait que l'on fit avec les faits sociaux (Balle, op. cit.).

Au total, on retient que la dynamique qui sous-tend les effets sociaux des médias est appréhendée suivant l'approche interactionniste et l'approche fonctionnaliste. Ce qui met le focus sur l'interaction entre l'émetteur et le récepteur d'une part, et d'autre part, sur l'influence du message du premier sur le second.

CHAPITRE II : ORGANISATION PRATIQUE DE LA RECHERCHE

1. SITE D'INVESTIGATION

La commune de Ouidah est le cadre de la recherche. Son nom renvoie étymologiquement à l'ethnonyme utilisé par les *Fon* d'Abomey pour désigner ses premiers habitants, les *Houedah*. Ce vocable sera perçu et transcrit différemment par les Européens : *Juda*, *Ajuda* par les Portugais (XVI^{ème} siècle), *Fida* par les Hollandais (XVII^{ème} siècle), *Whydah* par les Anglais (1681-1780) et *Ouidah* par les Français (XVII^{ème} siècle). La population s'élève à 161.544 habitants dont 83.348 femmes (Résultats provisoires du RGPH4 2013) et est composée majoritairement de *Fon*, de *Nago*, de *Xuéda* et de *Mina*.

C'est une commune qui compte dix (10) arrondissements dont quatre (04) urbains à savoir : (Ouidah 1, 2, 3 et 4) et six (06) ruraux que sont *Avlékété*, *Djègbadji*, *Gakpé*, *Pahou*, *Ouakpè-Daho* et *Savi*. Située dans le département de l'Atlantique, elle est limitée au nord par les communes de Kpomassè et Tori-Bossito, au sud par l'Océan Atlantique, à l'est par la commune d'Abomey-Calavi et à l'ouest par la commune de Grand-Popo. Elle s'étend sur une superficie de 364 km²¹.

Deux (02) radios de proximité sont installées dans la commune. Il s'agit de radio Gbêtin et de radio Kpassè. Le tableau 1 donne la statistique des entretiens réalisés avec des responsables, journalistes, animateurs ou techniciens de ces deux radios.

¹ Plan de développement communal de Ouidah 2005-2009

Tableau 1 : Entretiens réalisés au sein des radios Gbêtin et Kpassè

ENTRETIEN	DUREE	DATE	RADIO	TITRE	AGE
1	20 min	12/04/15	KPASSE	Animateur/Journaliste	-
2	19 min	12/04/15	GBETIN	Technicien/Journaliste	-
3	40 min	19/04/15	GBETIN	Technicien/Journaliste	30ans
4	17 min	19/04/15	GBETIN	Journaliste	30 ans
5	26 min	21/04/15	KPASSE	Directeur	-
6	10 min	21/04/15	KPASSE	Technicien	31ans
7	24 min	21/04/15	KPASSE	Animateur/ Technicien	38ans

Source : Données de terrain, avril 2015

1.1 Radio Gbêtin

C'est une radio associative créée sous la dénomination : *Fondation terre et partage / Radio Gbêtin*. A sa création, elle s'était installée à Kpomassè aux fins d'accompagner un projet agricole prévu pour être réalisé dans cette commune. Suite à des difficultés administratives et au problème d'énergie électrique, elle a été implantée à Ouidah, dans le 1^{er} arrondissement, au quartier *Masséhouè* et plus précisément dans l'enceinte d'une maison collective appartenant à la famille NASSARA. Elle couvre Ouidah, Kpomassè et Tori (*Entretien 2*). Pour accéder à ses studios, il faut traverser une partie de la cour de la maison. C'est une radio qui a été créée le 30 septembre 2003. Elle émet en *fongbé*, en *tori*, en *saxwè*, en *pédah* et en français sur la fréquence 88.1 FM. Les centres d'intérêt majeurs des émissions sont : l'agriculture, la culture, l'histoire, la bonne gouvernance, le développement, etc. Il suffit de parcourir la grille des programmes pour s'en rendre compte (*Tableau 4*).

En dehors des engins à deux roues offerts par le Ministère de l'Economie Numérique et de la Communication (MENC), la radio ne dispose pas de matériel roulant pour les reportages. De plus, sa source de financement se limite aux prestations de service, aux contrats signés avec la commune de Ouidah, les PTF, les institutions d'Etat et à des dons.

Elle fonctionne avec un effectif total de vingt (20) agents dont trois (03) femmes. En lieu et place des salaires, ces agents bénéficient de primes mensuelles irrégulières. Appelées *prime d'intéressement* (DGM 2014), elles sont fixées selon la mission de chacun. Au sein de ce personnel, il n'y a que trois (03) agents nantis de diplômes professionnels en montage et en infographie.

1.2 Radio Kpassè

Quant à la radio Kpassè, elle a son siège dans le 4^{ème} arrondissement, plus précisément au quartier *Vassého* et émet depuis 2003 sur 93.8 FM. C'est une radio communautaire dont l'objectif est de contribuer au développement de la commune de Ouidah à travers d'une part, l'éducation et la conscientisation de ses fils et d'autre part, la préservation et la promotion de la culture de la cité. Son auditoire s'étend sur Ouidah, Tori, Kpomassè et une partie de la commune d'Abomey-Calavi (*Entretien 5*).

Conformément à la grille de ses programmes (*Tableau 5*), cette station de radio émet tous les jours de 6h à 24h dans les langues ci-après : français, *fongbé*, *mina*, *pédah*, *goun* et *yoruba*. Elle a un personnel de quatorze (14) agents dont dix (10) permanents et quatre (04) déclarés à la CNSS. La masse salariale mensuelle s'élève à cinq cent soixante mille francs (560 000F). Elle dispose de deux (02) engins à quatre (04) roues et de deux (02) autres à deux (02) roues pour les reportages. Mais compte tenu de ses limites financières, les engins à quatre (04) roues ne sont pas souvent utilisés pour les reportages (*Entretien 1*). La question liée au montant du salaire mensuel a été esquivée par le premier

interlocuteur que nous avons rencontré au sein de cette radio. Il a fallu attendre une occasion pour savoir que deux collègues de ce dernier sont à trente mille francs (30 000F) le mois (*Entretiens 6 & 7*).

Ces deux stations de radiodiffusion sonore ont en partage les langues *fongbé*, *pédah* et français. En outre, chacune d'elles émet dans d'autres langues. Il s'agit du *mina*, du *goun* et du *yoruba* qui sont parlés sur la radio Kpassè et des langues *tori* et *saxwè* que l'on retrouve sur la radio Gbêtin.

2. NATURE DE LA RECHERCHE

Cette recherche est à la fois quantitative et qualitative. La méthode quantitative a été utile lors de la présentation des données concernant l'audimétrie de chaque radio. La méthode qualitative, quant à elle, rentre dans la production de données émiques, relatives aux caractéristiques de chacune des deux radios cibles et aux réalités socio-professionnelles que vivent leurs journalistes, animateurs et techniciens.

Par ailleurs, partant des recherches exploratoires et documentaires pour aboutir aux hypothèses, la recherche s'est faite à travers une démarche hypothético-déductive. Elle est scientifiquement axée sur une approche causale et explicative. En effet, « les faits sociaux ne peuvent être expliqués que par des faits sociaux » (Durkheim 2002). Mais, il est à noter que l'explication passe par la compréhension, car chaque choix des acteurs a un sens, un motif et une raison qu'il faut saisir. Ainsi, en restant dans la même vision que Durkheim pour qui, un fait social quelconque est engendré par des causes et poursuit certaines finalités, ce travail de recherche consiste à faire ressortir et à expliquer l'impact des émissions des radios Gbêtin et Kpassè sur le quotidien des populations de la commune de Ouidah et par ricochet, sur le développement de cette commune.

3. GROUPES CIBLES, ECHANTILLONNAGE ET DEMARCHE DE COLLECTE DES DONNEES

3.1. Groupes cibles

Trois catégories d'acteurs sont ciblées dans le cadre de cette recherche. Il s'agit des promoteurs ou des directeurs des stations de radio concernées par la recherche, des animateurs de ces stations (techniciens, animateurs et journalistes) et les auditeurs. Le choix des premiers repose sur le fait qu'ils sont les premiers responsables des stations, seuls habilités à fournir toute information à connotation administrative. Ensuite, le choix des techniciens, animateurs et journalistes de ces organes de presse est dû au fait qu'ils sont les principaux émetteurs ou les acteurs les plus connus du public. Enfin, sans les auditeurs, aucune des deux premières catégories d'acteurs n'a sa raison d'être.

3.2. Échantillonnage et démarche de collecte des données

Pour mener la recherche sur les radios de proximité de la commune de Ouidah, j'ai jeté mon dévolu sur l'échantillonnage par quotas qui est souvent utilisé pour les sondages politiques ou pour la mesure d'audience. Cette méthode empirique a servi à la construction d'un échantillon qui ressemble à l'ensemble de la population de Ouidah.

La collecte des données s'est étendue sur deux (02) mois (du 26 février au 04 mai 2015) et a consisté à entrer en contact avec les acteurs des groupes cibles mentionnés supra et à suivre des émissions des deux (02) stations de radio créées dans la commune. Au total, sept (07) interviews ont été réalisées auprès des responsables et de quelques journalistes, animateurs ou techniciens des deux (02) radios.

Se basant sur le nombre d'habitants résidents de Ouidah (161.544 habitants dont 83348 femmes soit 51,5% de la population totale), j'ai pris 1/500 pour le taux de sondage. La taille de l'échantillon est 324 personnes âgées de 15 à 70 ans dont 167 femmes. Le sexe de chaque enquêté et la langue utilisée pour administrer le questionnaire se présentent comme suit :

Tableau 2 : Répartition des enquêtés par sexe et langue utilisée pour l'administration du questionnaire

EFFECTIF	SEXE		LANGUE UTILISEE POUR L'ENQUETE	
	Homme	Femme	Français	Fongbé
324	157	167	135	189

Source : Données de terrain, février-avril 2015

4. TECHNIQUES ET OUTILS DE COLLECTE DE DONNEES

4.1. La consultation des sources écrites

Un certain nombre de travaux scientifiques ont été consultés afin de prendre connaissance des avancées déjà faites sur le présent sujet. Ceci a permis, entre autres, de mieux situer la problématique de l'étude. A cet effet, l'outil utilisé est la grille de lecture.

4.2. L'observation directe

En sciences sociales, «*le cœur de la méthodologie contemporaine est l'acte d'observation*» (Tingbé Azalou, Houinsa & al 2003). Et, puisqu'observer c'est faire appel à tous ses sens, elle a consisté pour l'étude, à garder une neutralité dans le but de mieux observer dans le milieu d'investigation tout

phénomène, toute situation voire toute attitude ou comportement lié à l'objet du travail de recherche. Au moyen d'une grille d'observation, je suis allé à la découverte des habitudes d'écoute de quelques habitants de la commune, de la fréquence des appels téléphoniques pendant les émissions interactives et de l'interaction qui se crée entre les auditeurs et les animateurs pendant ces émissions.

4.3. L'entretien structuré

L'entretien structuré s'est avéré nécessaire puisque « l'observation ne permet pas à elle seule d'accéder à des informations pourtant pertinentes » (Olivier de Sardan 2003). Il a été utilisé avec les promoteurs ou les directeurs, les techniciens, les animateurs ou bien les journalistes des stations de radio concernées par la recherche. Cela m'a permis d'avoir des données qualitatives. L'outil correspondant à cette technique est le guide d'entretien. J'en ai conçu deux en tenant compte des objectifs de la recherche: le premier, à l'endroit des responsables des radios et le second, à l'endroit des journalistes, animateurs ou techniciens. Chacun d'eux a été administré individuellement.

5. DEPOUILLEMENT, TRAITEMENT ET ANALYSE DES DONNEES

Les fiches du questionnaire, des entretiens et de l'observation ainsi que les transcriptions ont été dépouillées manuellement et classées par thématique suivant les objectifs de la recherche. Ainsi, les données ont pu être triangulées pour relever les incohérences et les corriger au fur et à mesure de l'évolution de l'enquête. A partir des informations retenues, des corpus de données aussi bien

quantitatives que qualitatives ont été produits. A travers leurs contenus, ils ont servi de base à l'analyse et aux interprétations effectuées. Tout ceci ne s'est pas fait sans difficultés.

6. DIFFICULTES RENCONTREES ET LIMITE DE LA RECHERCHE

Certains des auditeurs sollicités pour renseigner le questionnaire d'enquête ont demandé sans détour s'il y avait un intérêt pécuniaire pour eux. Suite à des échanges, ils ont compris l'intérêt de ce travail et ont accepté finalement d'y contribuer. D'autres, par contre, ont gardé par-devers eux le questionnaire sans jamais le rendre. Avec les personnes qui n'ont pas la chance d'apprendre à lire et à écrire le français, j'étais obligé de leur traduire le contenu en *fongbé* et de transcrire leurs réponses.

Sur le terrain, ma grande déception provient du refus catégorique d'un promoteur de radio de m'accorder une interview sous prétexte que c'est le chef station qui est habilité à répondre à ma sollicitation. Joint au téléphone, ce dernier m'a dit qu'il ne passe pas les week-ends à Ouidah et toutes les tentatives pour le rencontrer s'étaient soldées par des échecs. Pour avoir les informations attendues de ce dernier, j'étais obligé de nous rapprocher du chef du service technique.

Au niveau de la seconde station de radiodiffusion sonore de la commune, en l'absence du directeur qui réside à Cotonou, son collaborateur que j'ai rencontré le 12 avril 2015 à leur rédaction s'est difficilement et superficiellement prêté à mes questions. C'est à la faveur d'un rendez-vous pris avec le directeur le 21 avril 2015 que j'ai eu la chance d'échanger plus facilement avec d'autres collaborateurs qui se sont montrés plus disponibles que le premier.

Par ailleurs, aucun des responsables des deux radios n'a voulu me donner copie de la grille de leurs programmes. J'ai dû faire recours aux services de quelques auditeurs fidèles qui m'ont aidé à les avoir. Toutefois, ces difficultés qui viennent d'être évoquées ne sauraient remettre en cause la validité scientifique de ce travail.

CHAPITRE III : LA RADIO COMMUNAUTAIRE : POUR QUELLES MISSIONS ?

Les deux stations de radio sur lesquelles porte cette recherche ont chacune d'elles le statut de radio communautaire (*Entretiens 3&5*). Mais en quoi la radio communautaire est-elle différente des autres types de radio ? Les radios Gbêtin et Kpassè se conforment-elles aux exigences inhérentes au statut des radios communautaires ? C'est la réponse à ces interrogations qui justifie l'existence de ce chapitre.

1. CADRE LEGAL DES RADIOS COMMUNAUTAIRES DU BENIN

C'est la loi 97-010 du 20 août 1997 portant libéralisation de l'espace audiovisuel et dispositions pénales spéciales relatives aux délits en matière de presse et de communication audiovisuelle en République du Bénin qui définit les conditions et modalités de création et d'exploitation des radios et télévisions en général et des radios communautaires en particulier. Ainsi, l'article 42 de cette loi prescrit que : « Pour être autorisée, une radiodiffusion sonore privée non commerciale doit :

- 1) être à but non lucratif ;
- 2) être de type associatif ou appartenir à une personne physique ou morale ayant satisfait aux conditions de la présente loi ;
- 3) viser dans sa programmation l'information et l'animation locales, le développement culturel et l'éducation permanente. Cette programmation doit comprendre une production propre d'au moins

50% de l'ensemble des programmes à l'exclusion des rediffusions ;

- 4) s'engager à diffuser ses émissions dans la zone définie ;
- 5) préciser l'origine et le montant des investissements prévus ;
- 6) préciser l'implantation exacte du ou des site (s) envisagé (s) ;
- 7) faire assurer la responsabilité de la rédaction des informations par des professionnel(s) de la communication. »

La puissance nominale autorisée par l'organe suprême de régulation des médias au Bénin, la HAAC, pour l'émetteur de radiodiffusion sonore est de 100W et les conventions sont signées sur cette base pour une puissance apparente rayonnée n'excédant pas les 25dBW (HAAC 2005). Cet organe accorde l'autorisation d'établissement et d'exploitation de radiodiffusion sonore pour une durée renouvelable de six ans. A l'heure actuelle, on dénombre dans notre pays trente-trois (33) radios associatives et communautaires dont la liste se trouve dans le tableau ci-après :

Tableau 3 : Liste des radios associatives et communautaires du Bénin

N°	Nom de la chaîne	Localité	Année de mise en service
1	Kandi FM	Kandi	2004
2	Radio Bio Guerra	Ségbana	2004
3	Nanto FM	Natitingou	2004
4	FM Naane	Pehunco	2004
5	Kpably FM	Kérou	2004

6	Radio Dinaba FM	Boukoubé	2004
7	Radio Tuko Sari	Kouandé	2004
8	Radio Gbètin	Ouidah	2004
9	FM Kpassè	Ouidah	2004
10	Alliance FM	Attogon	2004
11	Radio Sèdohoun Allodalomè	Agbotagon	1999
12	La Voix de la Lama	Allada	1998
13	La Voix de Tado	Abomey-Calavi	2004
14	Radio Sutii Dera	Nikki	1999
15	Deeman Radio	Parakou	1999
16	Radio Non Sina	Bembèrèkè	1999
17	Radio Savalou Culture	Savalou	1999
18	Radio Ilèma	Dassa-Zoumè	1998
19	Radio Orè-Ofè	Tchetti	1999
20	Idadu FM	Savè	2004
21	Radio Solidarité FM	Djougou	1999
22	Radio Kouffè	Bassila	1999
23	Radio FM Ahémé	Possotomè	1999
24	Mono FM	Comè	2004
25	Radio Mono	Lokossa	2004
26	Radio Ecole FM	Porto-Novo	2004
27	Gerddes FM	Akpro-Misséréte	1999
28	Radio Bénin Culture	Porto-Novo	1999

29	La Voix de la Vallée	Adjohoun	1999
30	Radio Alakétu	Kétou	1999
31	Plateau FM	Pobè	2004
32	FM Tonignon	Zogbodomè	2004
33	Radio Tonassé	Covè	2004

Source : Conception personnelle à partir du plan d'assignation par la HAAC de fréquences aux stations privées de radiodiffusion sonore et de télévision (1997-2004)

2. CARACTERISTIQUES ESSENTIELLES DE LA RADIO COMMUNAUTAIRE

➤ Moyen de communication sans but lucratif

Contrairement à la radio privée commerciale dont l'objectif premier est de réaliser des profits à partir des rentrées publicitaires, la radio communautaire est un moyen de communication sans but lucratif. Le dernier alinéa de l'article 41 de la loi 97-010 du 20 août 1997 portant libéralisation de l'espace audiovisuel et dispositions pénales spéciales relatives aux délits en matière de presse et de communication audiovisuelle en République du Bénin stipule qu' « en aucun cas, les radiodiffusions sonores privées non commerciales ne sont autorisées à

excéder 20% de recettes publicitaires dans leur budget ».

➤ Propriété collective

La radio communautaire appartient à une communauté particulière qui la gère, en général par le biais d'une association ou d'une fondation. Toutefois, dans certains cas, les équipements peuvent appartenir à une institution distincte de la communauté, mais qui les met à la disposition de la communauté pour une utilisation exclusive et sans condition (Fraser & Estrada 2001).

➤ Participation communautaire

Généralement, un conseil communautaire ou un conseil d'administration représentatif de la communauté est chargé de définir la politique générale, tandis que l'administration quotidienne et les décisions opérationnelles sont laissées à l'appréciation du directeur de la radio, un professionnel de la communication choisi par la communauté.

En outre, la communauté doit s'impliquer et participer au financement de la radio pour sa viabilité et son indépendance. A cet effet, certaines radios communautaires organisent des manifestations de collecte de fonds auprès de leurs auditeurs (Idid).

➤ **Indépendance éditoriale**

Sur le plan éditorial, les radios communautaires sont indépendantes des gouvernements central et local, des partis politiques, des entreprises commerciales et des institutions privées et religieuses en ce qui concerne l'élaboration des politiques et la programmation. C'est pourquoi la crédibilité et la neutralité du directeur de la station doivent être au-dessus de tout soupçon (Ibid).

➤ **Prise en compte des préoccupations des segments clés de la communauté**

La grille des programmes doit être le reflet des préoccupations de la communauté. La programmation doit comprendre une production propre d'au moins 50% de l'ensemble des programmes à l'exclusion des rediffusions (art. 42 de la loi 97-010 du 20 août 1997).

3. FONCTIONS

✓ **Faire des intérêts de la communauté son leitmotiv**

Pendant que la radio publique vise dans sa programmation les attentes de toute la nation, la radio communautaire se préoccupe essentiellement des intérêts de la communauté dont elle est l'émanation. Pour cela, elle diffuse prioritairement des programmes qui prennent en compte les besoins en information des segments clés de la communauté. Elle offre une diversité de programmes et de contenus, sous des formats et des styles variés. Pour sa part, le contenu couvre de nombreux sujets et reflète également les aspirations et les besoins du public. Par exemple, en milieu rural, parmi les thèmes qui sont souvent mis en valeur, on peut citer la santé, l'agriculture, la pêche, l'environnement, le crédit, la commercialisation des produits, les petites entreprises, etc. En dehors de l'actualité locale, des événements extérieurs qui peuvent impacter positivement la communauté, intègrent également la programmation (Fraser & Estrada op. cit.).

✓ **Promouvoir la culture locale**

La radio communautaire est une arme de défense contre l'appauvrissement de la diversité culturelle. Pour cela, elle doit mettre en valeur l'image de la communauté à travers la promotion de sa ou ses langue(s), sa musique, ses contes et autres arts locaux. Les artistes locaux sont encouragés à participer à des émissions, sans être complexés par les "exigences

professionnelles" auxquelles ils se heurtent dans d'autres médias (Ibid).

✓ **Instaurer la diversité d'opinions à l'antenne**

Il existe des points de désaccord dans toute communauté. Le désaccord pourrait résulter de la différence des centres d'intérêt, d'ethnie, d'appartenance linguistique, religieuse, etc. D'où la nécessité pour la radio communautaire d'essayer d'animer les discussions en faisant ressortir les différents points de vue, tout en évitant de prendre parti (Ibid).

✓ **Favoriser le développement de la démocratie**

L'essentiel du processus démocratique réside dans la capacité du peuple à entendre et à se faire entendre. A cet effet, la radio communautaire constitue un forum tout indiqué puisqu'elle a pour mission d'être une tribune libre ouverte aux échanges concernant les préoccupations et les décisions importantes pour la communauté (Ibid).

✓ **Promouvoir le développement et le progrès social**

Les populations des communautés défavorisées ont besoin d'une approche collective des réalités locales et des moyens qui permettraient de les améliorer. La seule façon d'y parvenir consiste à instaurer des discussions internes au sein de la communauté, pour examiner la situation, chercher les causes et les éventuelles actions à mener pour y remédier. La radio communautaire constitue une tribune idéale pour mener ce genre de débats et faire jaillir un sentiment collectif sur la situation. Elle favorise une analyse des problèmes spécifiques et des solutions adéquates, et elle permet de mobiliser les personnes les plus concernées en vue d'une action collective.

Par ailleurs, on peut également modifier les comportements antisociaux de quelques minorités au sein d'une communauté en les mettant sous la pression, exercée par la majorité par le biais des programmes de radios

communautaires (Ibid).

✓ **Stimuler la bonne gouvernance**

La radio communautaire aide les populations à faire respecter leurs droits en leur offrant une tribune pour exposer leurs griefs. En jouant ainsi le rôle de "chienne de garde" de la communauté, elle amène les autorités locales et les hommes politiques à prendre davantage conscience de leurs responsabilités publiques. A cet effet, la technique la plus utilisée consiste à organiser des

débats qui favorisent la confrontation d'idées, sous forme de questions et réponses, entre les membres de la communauté et les autorités locales. L'autre technique consiste à diffuser en direct les débats des sessions de réunions du gouvernement local (Ibid).

CHAPITRE IV: RADIOSCOPIE DES RADIOS COMMUNAUTAIRES DE OUIDAH

1. EXAMEN DES OFFRES PROGRAMMATIQUES

La radio Gbêtin émet tous les jours de la semaine, de 6 heures à 24 heures, soit un total de dix-huit (18) heures d'émission par jour et cent-vingt-six (126) heures par semaine. En scrutant la grille des programmes de cette chaîne de radio, il est loisible de constater que la langue nationale la plus parlée dans la commune de Ouidah, à savoir le *fongbé*, est le véhicule de plusieurs émissions à savoir : la grogne, *Walôtêdié*, *Bénin totché*, *Awadjidjê*, *N'dalo hoho*, *Doguissimi/Atchakpodji*, *Houindomabou*, *Xwendomenho*, *De edôgbin on*, *Ayi zededji gbassa*, *Heure du massè*, *Disques demandés en fongbé*, *Sokêmi*, *Awadjidjê*, *Edjô*, *Tantché*, etc. Cette grille est présentée dans le tableau 4.

Tableau 4 : Grille des programmes de la radio Gbêtin

HORAIRE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMAN- CHE
06H00-06h25	Réveil	Réveil	Réveil	Réveil	Réveil	Réveil	Musique dominicale
06h25-06h30	Intermède	Intermède	Intermède	Intermède	Intermède	Awadjidjê de ble houn	
06h30-06h55	Grogne	Grogne	Grogne	Grogne	Grogne		
06h55-07H00	Intermède	Intermède	Intermède	Intermède	Intermède		
07H00-07H25	Walôtêdie	Walôtêdie	Walôtêdie	Walôtêdie	Walôtêdie	Prêche	
07H25-07H30	Intermède	Intermède	Intermède	Intermède	Intermède		
07H30-07h55	Horoscope	Horoscope	Horoscope	Horoscope	Horoscope	Horoscope	Ecole de la bonne gouvernance
07h55-08H05	Petite gaîté matinale	Petite gaîté matinale	Petite gaîté matinale	Petite gaîté matinale	Petite gaîté matinale	Rediffusion chiromancie	
08H05-08H30	Intermède	Relais	Intermède	Intermède	Relais		

Radios de proximité et développement dans la commune de Ouidah : quel ancrage ?

		communicati on			communicatio n		
08H30-08H55	Publicité	Publicité	Publicité	Publicité	Publicité		
08H55-09H00	Intermède	Intermède	Intermède	Intermède	Intermède	Intermède	Intermède
09H00-09H45	Benin totche	Benin totche	Benin totche	Benin totche	Benin totche	N'dalo hoho	Horoscope synthèse
09H45-09H55	Avis&com muni qué	Avis&comm uni qué	Avis&commu ni qué	Avis&com muni qué	Avis&commu ni qué		
09H55-10H00	Intermède	Intermède	Intermède	Intermède	Intermède	Intermède	Revue de presse
10H00-10H25	Redif.	Espace santé	Heure en stand by	Synergie paysanne	Eglise protestante	Table ronde	Gbêtin chez vous
10H25-10H30	Table ronde				Intermède		
10H30-10H55					Religion musulmane		
10H55-11H00	Flash info	Flash info	Flash info	Flash info	Flash info	Musique	Musique
11H00-11H55	Redif. Faits semaine	Heure en stand by	Devinette en français	Redif. Bonne gouvernan ce	Bible et économie	La voix des artisans	Domiguissi/ Atchakpodji
11H55-12H00	Intermède	Intermède	Intermède	Intermède	Intermède	Intermède	Intermède
12H00-12H55	Zénith	Zénith	Zénith	Zénith	Zénith	Faits semaine	Gbêtin boutique
12H55-13H00	Intermède	Intermède	Intermède	Intermède	Intermède	Intermède	Intermède
13H00-13H25	JP Français	JP Français	JP Français	JP Français	JP Français	Télé math	Et si ?
13H25-13H30	Intermède	Intermède	Intermède	Intermède	Intermède		
13H30-13H55	Avis &com.	Avis &com.	Avis &com.	Avis &com.	Avis &com.		
13H55-14H00	Intermède	Intermède	Intermède	Intermède	Intermède	Intermède	Intermède
14H00-14H25	JP Fon	JP Fon	JP Fon	JP Fon	JP Fon	Disques demandés en fon	Décryptage
14H25-14H30	Intermède	Intermède	Intermède	Intermède	Intermède		
14H30-14H55	Avis & com. en fon	Avis & com. en fon	Avis & com. en fon	Avis & com. en fon	Avis & com. en fon		

Radios de proximité et développement dans la commune de Ouidah : quel ancrage ?

14H55-15H00	Flash info	Flash info	Flash info	Flash info	Flash info		Intermède
15H00-15H55	Houindo mabou	Heure en stand by	ALCRER	Ayi zededji gbassa	Rien que la vérité		Enfants reporters
15H55-16H00		Intermède	Intermède	Intermède		Intermède	Intermède
16H00-16H55		Espace agricole	Initiation langue locale	Artiste de chez nous		ALCRER	Actu sport
16H55-17H00	Flash Fon	Flash Fon	Flash Fon	Flash Fr	Flash Fr	Intermède	
17H00-17H55	Heure en stand by	Artiste du jour	De edôgbin on	Espace santé	Heure du massè	Heure de l'apprenant	
17H55-18H00	Intermède	Intermède	Intermède	Intermède	Intermède	Intermède	Intermède
18H00-18H25	Carrefour des sages	Carrefour des sages	Carrefour des sages	Carrefour des sages	Carrefour des sages	Jeunesse en question	Espace salsa
18H25-18H30	Intermède	Intermède	Intermède	Intermède	Intermède		
18H30-18H55	JP Fr	JP Fr	JP Fr	JP Fr	JP Fr		
18H55-19H00	Intermède	Intermède	Intermède	Intermède	Intermède	Intermède	Intermède
19H00-19H25	JP Fon	JP Fon	JP Fon	JP Fon	JP Fon	Sécurité routière	Sokêmi
19H25-19H30	Intermède	Intermède	Intermède	Intermède	Intermède		
19H30-19H55	Redif. Grogne	Redif. Grogne	Redif. Grogne	Redif. Grogne	Redif. Grogne		
19H55-20H00	Intermède	Intermède	Intermède	Intermède	Intermède	Intermède	Intermède
20H00-20H55	Ça doit se savoir	Xwendo menho	Redif. Gbêtin chez vous	Xwenou ho	Afrique espérance	Redif. Espace santé	Disques demandés
20H55-21H00	Intermède	Intermède	Intermède	Intermède	Intermède	Intermède	Intermède
21H00-21H55	Repère de vie	Mon arrondissement et moi	Roasta rust	Awa djidjè	Edjô	Tantche	Musique et nostalgie
21H55-22H00	Intermède	Intermède	Intermède		Intermède	Intermède	Intermède
22H00-22H55	Cœur d'amour		Chiromancie		Star	Tapis rouge	Salutation
22H55-23H00	Intermède	Intermède	Intermède		Intermède		Intermède
23H00-23H30	Redif. Walô	Redif. Walô	Redif. Walô	Redif. Walô	Musique douce		

23H30-00H00	Musique douce	Musique douce	Musique douce	Musique douce			
-------------	---------------	---------------	---------------	---------------	--	--	--

Source : Données de terrain, février-avril 2015

Dans la loi 97-010 du 20 août 1997 portant libéralisation de l'espace audiovisuel et dispositions pénales spéciales relatives aux délits en matière de presse et de communication audiovisuelle en République du Bénin qui définit les conditions et modalités de création et d'exploitation des radios et télévisions en général et des radios communautaires en particulier, on note que la radio communautaire doit viser dans sa programmation l'information et l'animation locales, le développement culturel et l'éducation permanente. Et cette programmation doit comprendre une production propre d'au moins 50% de l'ensemble des programmes à l'exclusion des rediffusions. En parcourant de fond en comble, l'ensemble des programmes de la radio Gbêtin, je constate que du lundi au vendredi, il y a des éditions de flash info et de journal parlé en français et en *fongbé*. Pendant le week-end, il n'y a donc pas de journal parlé mais il y a plutôt certaines émissions consacrées à l'actualité comme par exemple : Faits de la semaine, La revue de presse, Décryptage, etc. Plusieurs tranches d'antenne sont réservées à des confessions religieuses et à d'autres partenaires tels que l'ONG ALCRER, l'UNICEF, le CNSR, etc. En résumé, les divers programmes diffusés sur les antennes de la radio par ses partenaires au cours d'une semaine couvrent environ dix-sept (17) heures d'émission, soit environ 14% de la programmation hebdomadaire. Ce qui signifie que la programmation de radio Gbêtin comprend une production propre d'au moins 50% de l'ensemble des programmes à l'exclusion des rediffusions qui font au total 08 heures 40 minutes, soit environ 7%. Et qu'en est-il de la programmation de la radio Kpassè ?

Entre la radio Kpassè et la radio Gbêtin, il y a une similitude au niveau des jours et des horaires d'émission. Toutefois, les grilles des programmes des deux stations de radio diffèrent de par leurs contenus respectifs.

Tableau 5: Grille des programmes de la radio Kpassè

HORAIRE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMAN- CHE
06H00-06h05	Musique d'identification	Musique d'identification	Musique d'identification	Musique d'identification	Musique d'identification	- Musique d'identification - Réveil matinal - Conseils pratiques - Info en français - Dédicace spéciale - Animation spéciale week-end - Ajoto dokpo gbo do kpo - Droit et vie - Carrefour des amis - Palmarès d'artistes - Chanson du jour	- Musique d'identification - Bonjour dimanche - Musique intermède - Emission religieuse - Casse-tête dominical - Revue de presse en français - Débat en français - Musique - Tranche spirituelle - Musique - Magazine culturel - Proverbes - Musique
06h05-06h15	Balade musicale	Balade musicale	Balade musicale	Balade musicale	Balade musicale		
06h15-07h20	- Conseils pratiques en fon - Chanson du jour - Grogne matinale en fon	- Conseils pratiques en fon - Grogne matinale en fon	- Conseils pratiques en fon - Grogne matinale en fon	- Conseils pratiques en fon - Grogne matinale en fon	- Conseils pratiques en fon - Grogne matinale en fon		
07h20-07H30	Communiqués & spots	Communiqués & spots	Communiqués & spots	Communiqués & spots	Communiqués & spots		
07H30-07H45	Info en français	Info en français	Info en français	Info en français	Info en français		
07H45-08H30	- Balade musicale - Info en fon	Balade musicale	Balade musicale	Balade musicale	Balade musicale		
08H30-08h35	Chanson du jour	Info en fon	Info en fon	Info en fon	Info en fon		
08h35-09H00	Emission spirituelle	Emission spirituelle	Emission spirituelle	Emission spirituelle	Emission spirituelle		
09H00-10H00	Toxo Towênondo	Toxo (Redif.)	Viens savoir en goun	Toxo Towênondo	Toxo (Redif.)		
10H00-10H10	Revue de presse en fon	Revue de presse en fon	Revue de presse en fon	Revue de presse en fon	Revue de presse en fon		

Radios de proximité et développement dans la commune de Ouidah : quel ancrage ?

10H10-11H10	Seba do yonnui	Morceaux choisis	Seba do yonnui	Emission santé	Seba do yonnui		
11H10-11H30	Chanson du jour	Chanson du jour	Chanson du jour	Chanson du jour	Chanson du jour		
11H30-13H00	- Info en fon (Redif.) - Chanson du jour - Palmarès d'artistes -Musique	- Info en fon (Redif.) - Jeu radiophonique 3/3	- Info en fon (Redif.) - Jeu radiophonique 3/3	- Info en fon (Redif.) - Jeu radiophonique 3/3	- Ni oui ni non en fon - Balade musicale		
13H00-13H25	JP en français	JP en français	JP en français	JP en français	JP en français	- JP en français - Avis et communiqués en français - Concert des auditeurs en français - Espace religieux	- JP en français - Musique douce - Info, communiqués et dédicace en fon - Musique douce
13H25-13H30	Musique	Musique	Musique	Musique	Musique		
13H30-13H40	Revue de presse en fon (Redif.)	Revue de presse en fon (Redif.)	Revue de presse en fon (Redif.)	Revue de presse en fon (Redif.)	Revue de presse en fon (Redif.)		
13H40-14H00	Avis et communiqués en français	Avis et communiqués en français	Avis et communiqués en français	Avis et communiqués en français	Avis et communiqués en français		
14H00-15H00	- Info en fon - Avis et com. en fon - Annonces de décès en fon	-Info en fon - Com. et annonces de décès en fon	-Info en fon - Com. et annonces de décès en fon	-Info en fon - Com. et annonces de décès en fon	- Info en fon - Com. et annonces de décès en fon		
15H00-16H00	Dédicaces en français	Dédicaces en français	Dédicaces en français	Dédicaces en français	Dédicaces en fon		
16H00-19H00	- Débat en français - Emission religieuse -Mi go ho lè (pédah)	- Emission en yoruba - Emission religieuse - Pédah hwendo	- Débat en fon - Balade musicale - Emission sport - Pédah hwendo	- Débat en fon - Emission religieuse - Balade musicale - Espace culturel	- Débat en fon - Musique - La voix de l'Islam - Espace culturel	- Débat en français - Un tour dans le monde	- Emission religieuse - Musique et sport
19H00-19H20	Info en fon	Info en fon	Info en fon	Info en fon	Info en fon	Avis & communiqués	- Balade musicale - Avis & communiqué
19H20-19H30	Avis & communiqués	Avis & communiqués	Avis & communiqués	Avis & communiqués	Avis & communiqués		

	és	s		ués			s
19H30-19H50	JP Français	JP Français	JP Français	JP Français	JP Français	JP Français	JP Français
19H50-20H00	Musique						
20H00-20H30	Grogne matinale en fon (Redif.)	Grogne matinale en fon (Redif.)	Grogne matinale en fon (Redif.)	Grogne matinale en fon (Redif.)	Grogne matinale en fon (Redif.)	-Tranche spirituelle - Musique - Fou rire en fon	- Emission spirituelle - Revue de presse (Redif.)
20H30-00H00	-Emission spirituelle - Seba do yonnui (Redif.) - Conseils pratiques en fon (Redif.) - La voix des noctambules en fon	- Emission religieuse - Musique - Conseils pratiques en fon (Redif.) - Contes en pédah - Balade slow	- Musique - As de cœur - Conseils pratiques en fon (Redif.) - Bonne nuit en mina	- Musique - As de cœur - Conseils pratiques en fon (Redif.) - Balade musicale slow-zouk	- Musique - Emission PARTAGE - Conseils pratiques en fon (Redif.) - Chaleur nocturne	- Conseils pratiques (Redif.) - Les merveilles du passé - Week-end week-end	- Un tour dans le monde (Redif.) - Variétés zouk et slow

Source : Données de terrain, février-avril 2015

En dehors des émissions réalisées en *fongbé* (Grogne matinale, Conseils pratiques, *Toxo towênondo*, Revue de presse, *Seba do yonnui*, Ni oui ni non, *Ajoto dokpo gbo dokpo*, Débat, Dédicaces, Fou rire, La voix des noctambules, etc.), la radio Kpassè réalise également des émissions en *pédah*, en *yoruba*, en *goun* et en *mina*. Du lundi au dimanche, les auditeurs de cette chaîne de radio ont droit à des éditions de flash info et de journal parlé en français comme en *fongbé*. La revue de presse en français passe uniquement le dimanche à partir de 9 heures 15 minutes alors que du lundi au vendredi, il y a une revue de presse réalisée en *fongbé*. Les émissions rediffusées font au total 10 heures 20 minutes, soit environ 8% de l'ensemble des programmes. En ce qui concerne les émissions religieuses, elles occupent environ 9% ou 11 heures sur les 126 heures d'émission par semaine. Contrairement à la radio Gbêtin, la radio Kpassè n'a que des partenaires religieux.

En définitive, l'examen de la grille des programmes de la radio Kpassè me permet de dire que cette radio respecte le minimum de 50% de production propre prévue par la loi 97-010 du 20 août 1997 portant libéralisation de l'espace audiovisuel et dispositions pénales spéciales relatives aux délits en matière de presse et de communication audiovisuelle en République du Bénin.

2. DYNAMIQUE DES AUDIENCES

Sur les 324 enquêtés, 208 personnes (64,19%) ont avoué leur fidélité à la radio Kpassè. Les raisons évoquées sont entre autres, l'information locale et nationale donnée plusieurs fois dans la journée en français et en *fongbé*, la variété des émissions, le confort d'écoute, etc. Les émissions de cette chaîne que ces personnes n'aiment pas rater sont : les éditions du journal parlé en français comme en *fongbé*, *As de cœur*, *Grogne matinale* en *fongbé*, le jeu radiophonique *Ni oui ni non* en *fongbé*, *Conseils pratiques* en *fongbé*, *Débat*, *Dédicace spéciale*, *Jeu radiophonique 3/3*, etc. Par ailleurs, il est à noter que des émissions comme *Gbadalissa*, *Le jeu radiophonique* en *goun*, *Contes* en *fongbé* et *Alissa sigan diéhoé* que certains enquêtés prétendent ne pas rater, ne se retrouvent pas sous ces appellations dans la grille des programmes de la radio. A ce sujet, il est à noter que ces auditeurs méconnaissent les noms de certaines émissions qu'ils préfèrent.

Pour le compte de la radio Gbêtin, avec le même échantillon, nous avons 46 auditeurs fidèles (14,19%). Ces derniers justifient leur fidélité par le fait que la station fait passer des informations concernant l'actualité locale et nationale, réalise des émissions sur le bien-être et diffuse de la bonne musique. Leurs

émissions préférées sont : *Edjô*, *Ayi zededji gbassa*, *Awadjidjê de ble houn*, *Le jeu radiophonique Zénith*, *Espace santé*, etc. Signalons que la difficulté de

certaines auditeurs à donner avec exactitude les noms de leurs émissions préférées est commune aux deux stations de radio de la commune de Ouidah. Ces émissions (*Le show des nouveaux morceaux* et *Wian wian a dé*) que certains auditeurs prétendent ne pas rater ne se retrouvent pas dans la grille des programmes de la radio Gbêtin. De plus, certains auditeurs n'ayant pas connaissance des noms de leurs émissions préférées, ont tout de même, donné de façon exacte les jours et les horaires de leur diffusion. C'est le cas des émissions *Edjô* et *Ayi zededji gbassa*.

En dehors des enquêtés qui ont avoué leur fidélité à l'une ou l'autre des deux chaînes de radio, il y en a 70, soit 21,62%, qui se connectent sporadiquement à leur fréquence ou qui ne suivent aucune de leurs émissions. Ils reconnaissent tous l'existence de ces radios dans leur commune mais leur indifférence s'explique par la non possession de poste radio, la préférence pour les émissions d'autres chaînes de radio et celles des chaînes de télévision.

3. IMPACT DES EMISSIONS DES RADIOS GBETIN ET KPASSE SUR LE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE DE OUIDAH : REGARD DES ENQUETES

Pour mesurer l'impact des radios de proximité de Ouidah sur le développement de cette commune, nous avons prévu dans le questionnaire destiné à leurs auditrices et auditeurs deux questions fermées et deux autres qui sont ouvertes. Après le dépouillement, nous avons procédé à la synthèse des réponses apportées aux questions fermées. Cette synthèse est présentée dans le tableau 6.

Tableau 6 : Synthèse des réponses des auditrices et auditeurs aux questions fermées liées à l'impact des radios de proximité sur le développement local

QUESTIONS	REPONSES		
	OUI	NON	ABSTENTION
La radio de proximité est-elle nécessaire pour le développement d'une commune ?	301 Soit 93%	00 Soit 00%	23 Soit 7%
La (les) radio (s) de proximité de votre commune impacte (ent) t-elle (s) positivement son développement ?	255 Soit 79%	11 Soit 3%	58 18%

Source : Données de terrain, février-avril 2015

En résumé, 93% des enquêtés ont reconnu que la radio de proximité est nécessaire pour le développement d'une commune. A la question : « La (les) radio (s) de proximité de votre commune impacte (ent) t-elle (s) positivement son développement ? », 79% des enquêtés ont répondu par la positive. De façon générale, ils justifient leur réponse par le fait qu'il y a :

- des émissions qui leur permettent de titiller, lorsqu'il le faut, les autorités locales (La grogne) ;

- des émissions qui leur offrent des informations concernant leur commune, leur pays, etc. (Le journal parlé, Le flash info, La revue de presse, Les débats, etc.) ;
- des émissions éducatives (*Walôtêdié*, Conseils pratiques, Espace santé, *Seba do yonnui*, etc.) ;
- des émissions distractives (*Zénith*, Ni oui ni non, *Xwenouho*, etc.).

Par contre, pour les 11 enquêtés, soit les 3% qui ont répondu par la négative à la même question, les radios de proximité de leur commune ne contribuent pas à son développement à cause de leur inféodation aux autorités locales et de l'absence du soutien des populations.

CHAPITRE V : REALITES HANDICAPANTES DES RADIOS COMMUNAUTAIRES

1. LA NON-EFFECTIVITE DE LA PARTICIPATION COMMUNAUTAIRE

Malgré leur statut de radio communautaire, les radios Gbêtin et Kpassè fonctionnent comme des radios privées commerciales au bord de la faillite. La situation salariale peu reluisante de leurs agents en est une preuve. De plus, sur les quatorze (14) agents de radio Kpassè, quatre (04) sont affiliés à la CNSS (*Entretien 5*). En ce qui concerne le personnel de radio Gbêtin, personne n'est affilié à la CNSS (*Entretien 2*). Il se pose alors le problème de la sécurité sociale des agents. Et cette situation a un lien avec la non-effectivité de la participation communautaire.

La propriété et le contrôle de la radio communautaire doivent rester aux mains de la communauté ou de l'association (SFCG, op. cit.). Ceci doit se traduire par l'existence de structures démocratiques qui permettent à la communauté d'être dans les différentes instances de décision et de gestion de la radio. Non seulement, elle doit s'impliquer dans les différents aspects de la programmation, mais elle doit également participer au financement de la radio pour sa viabilité et son indépendance. Parlant des sources de financement des radios Gbêtin et Kpassè, aucun des responsables rencontrés n'a évoqué le financement de la communauté (*Entretiens 2&5*). Leurs revenus proviennent essentiellement des avis, des communiqués, des spots publicitaires, des disques demandés, de quelques dons de rares donateurs, des

contrats de prestations de services signés avec la mairie ou avec d'autres partenaires. Or, sans le soutien de la communauté, ces radios ne peuvent pas être indépendantes. Ce qui justifie l'inflexion de la ligne éditoriale.

2. L'INFLEXION DE LA LIGNE EDITORIALE

La ligne éditoriale est l'ensemble des choix et décisions que fait un organe de presse pour se conformer à une ligne morale ou éthique définie (Wikipédia 2016). C'est elle qui décide du traitement des informations et de l'actualité effectué par la rédaction d'un organe de presse.

Depuis l'avènement de la décentralisation dans notre pays, la plupart des autorités municipales, communales ou locales sont de plus en plus présentes dans l'espace médiatique. Les émissions radiophoniques communément appelées « La grogne » sont régulièrement suivies par ces autorités qui cherchent à savoir comment les citoyens apprécient les actions qu'elles mènent en leur nom. Il leur arrive parfois d'intervenir directement ou indirectement dans ces émissions interactives afin d'apporter un démenti à certaines allégations dont elles font l'objet.

Etant donné qu'elles ne sont plus nommées par le pouvoir central, elles sont conscientes de la source réelle de leur pouvoir, c'est-à-dire leurs mandants envers qui, elles ont une obligation de résultat et de compte rendu. Le renouvellement de leur mandat en dépend. C'est pourquoi, de façon générale, elles se montrent souvent très coopératives envers les médias. A l'instar des autres radios, les radios communautaires ont souvent des contrats de service avec elles ; lesquels contrats leur permettent d'utiliser ces radios de proximité pour présenter leurs diverses actions à leurs mandants.

Dans la commune de Ouidah, l'une des deux radios communautaires a pour promoteur une personne très proche de l'actuel maire (*Entretien 5*). Et l'on

est en droit de se demander si cette personne peut permettre aux journalistes de sa station de radio de faire sans parti pris leur travail en dénonçant éventuellement des malversations qu'auraient commises les autorités communales dans l'exercice de leurs fonctions. C'est évident que lorsque le journaliste fait aussi objectivement que possible son travail, il incarne un contre-pouvoir dont l'influence oblige les gouvernants à mieux gérer les affaires publiques. Il est vrai que la tâche n'est pas aisée. Les obstacles sont multiples. Dans certains cas, ce sont les responsables de la radio qui, obnubilés par la logique commerciale, neutralisent les efforts de distanciation du journaliste. Au cours des entretiens que nous avons réalisés, l'un de nos interlocuteurs s'est confié à nous en ces termes : « On ne nous laisse pas la main libre pour faire notre métier. Le promoteur veut tout contrôler. » (*Entretien 4*). Dans d'autres cas, l'obstacle vient d'ailleurs : « Lorsqu'au cours d'une émission, vous dénoncez ce qui ne va pas dans la commune, vous devenez la bête à abattre pour les autorités communales et pour une frange de la population qui les soutient. Certains de vos amis deviennent vos ennemis. Pour cela, j'évite de circuler la nuit. » (*Entretien 3*).

Au demeurant, les contrats qui lient les radios communautaires au pouvoir local ne leur permettent pas souvent de respecter leur ligne éditoriale. Ainsi, ces contrats constituent souvent une entrave à l'accomplissement du rôle démocratique dévolu aux radios communautaires. C'est le cas par exemple de radio Gbêtin qui, malgré ses efforts pour conserver son indépendance éditoriale se trouve parfois fourvoyée : « Nos responsables n'ont pas le plein pouvoir » (*Entretien 4*). En d'autres termes, ils sont limités par les consignes de la hiérarchie. Le constat final est qu'« au niveau local, le traitement de l'actualité est aussi de plus en plus marqué par une logique de faible distance, voire de soutien systématique aux pouvoirs locaux, de suivi et de mise en scène des

manifestations institutionnelles » (Frisque 2010). Et c'est ce que Blumler et Gurevitch (1981) appellent le brouillage de la frontière entre information et communication, entre médias et pouvoirs politiques.

3. TRAITEMENT SALARIAL EN DEPHASAGE AVEC LES REALITES ECONOMIQUES ACTUELLES

Si dans le secteur public, le personnel des médias est régi, soit par le statut des APE, comme c'est le cas de celui de l'ORTB, soit par la convention interne à l'organe, cas du quotidien « La Nation », il en est autrement dans le secteur privé.

Dans le secteur privé, la grille salariale des entreprises de presse définie par la convention collective applicable en République du Bénin en vigueur depuis 20 mars 2008, fait osciller les salaires entre 28.000F et 120.000F selon qu'on est agent d'exécution, agent de maîtrise, cadre et assimilés. Les différents salaires prévus par cette convention sont dans le tableau 7.

Tableau 7 : Grille des salaires du personnel de la presse en République du Bénin

Classe	Catégorie	Salaires
AGENTS D'EXECUTION (agents d'entretien, de sécurité ou de liaison, distributeur de journaux, infographe, opérateur de saisie, etc.)	1	28 000
	2	30 000
	3	35 000
	4	40 000
AGENTS DE MAITRISE (journaliste, reporter, graphiste, Web master, rédacteur adjoint,	1	60 000
	2	65 000
	3	75 000

technicien, etc.)		
CADRE ET ASSIMILES (cadre technique, administratif, financier et commercial, rédacteur, réalisateur, documentariste, etc.)	1	88 000
	2	98 000
	3	112 000
	4	120 000

Source : *Convention collective applicable au personnel de la presse en République du Bénin*

Du point de vue du traitement salarial du personnel des organes de presse privés, une étude récente (DPHD-ONG 2007) montre qu'il y a trois catégories :

- Les organes de presse qui payent régulièrement les salaires : ils sont les moins nombreux ;
- Ceux qui payent de temps à autre les salaires : ils sont les plus nombreux ;
- Il y a enfin ceux pour qui la notion de salaire n'existe pas.

Le personnel de radio Kpassè se retrouve bien évidemment dans la première catégorie. Au sein de cet organe de presse, le salaire est régulièrement payé. En dehors du directeur de la radio dont nous ne connaissons pas le salaire mensuel, les deux autres personnes enquêtées bénéficient chacune d'un salaire mensuel de 30.000 F (*Entretiens 6&7*).

Par contre, pour leurs confrères de radio Gbêtin, la notion de salaire n'existe pas. Chez eux, le salaire est remplacé par une prime mensuelle irrégulière (*Entretien 3*) payée parfois en plusieurs tranches et dont le montant varie entre 20.000F et 25.000F (*Entretien 4*).

Comme on le voit, le personnel de la radio Kpassè est mieux loti que celui de la radio Gbêtin même si les employés de cette radio ne sont même pas payés au SMIG qui est passé de 31.625 F à 40.000 F selon le communiqué qui rend compte du Conseil des ministres réuni en sa séance ordinaire les 16 et 17

avril 2014. A la radio Gbêtin, la situation est plus désagréable. Dans l'un ou dans l'autre cas, pour joindre les deux bouts, il faut nécessairement avoir d'autres cordes à son arc. En dehors des heures d'antenne, certains employés sont gestionnaire de centre de formation, prestataire de services, manager d'artistes, réparateur de portable, etc.

4. LA QUESTION DE LA FORMATION DANS LES RADIOS COMMUNAUTAIRES DE OUIDAH

La plupart des journalistes, animateurs et techniciens qui officient au sein des radios Kpassè et Gbêtin sont des jeunes dont la moyenne d'âge varie entre 30 et 40 ans. Le niveau d'instruction le plus bas est le BEPC et le plus élevé est la licence. La plupart d'entre eux sont formés sur le tas. Après leur intégration, les formations auxquelles ils ont pris part sont celles organisées par les structures faîtières des acteurs des médias, la HAAC, le MENC, l'ORTB, etc. Mais très souvent, ces formations sont de courte durée ; ce qui contraste avec le désir des apprenants de prendre part à des formations diplômantes. Comparativement à leurs confrères d'autres organes de presse qui ont fait des écoles de formation professionnelle, il n'est pas évident qu'ils aient les mêmes aptitudes professionnelles. Ce qui, du coup, impacte négativement les productions et les émissions radiophoniques. Et c'est ce que le journaliste Fernand Azokpota a souligné dans une communication qu'il a donnée au cours des deuxième Etats généraux de la presse béninoise de février 2014 : « Malgré les efforts énormes déployés dans le domaine de la formation, l'impact sur les prestations quotidiennes des professionnels des médias restent limité. Les dérapages, les violations des règles de déontologie n'ont pas connu une baisse sensible à la mesure de ces efforts »² Les besoins en formation demeurent ainsi

² Communication (La problématique de la formation dans les médias du Bénin) donnée dans le cadre des deuxième Etats généraux de la presse béninoise, 2014.

évidents. Pour Omar MAMADOU, coordonnateur du Programme “Appui Suisse à la Communication Communautaire, mis en œuvre par la Coopération suisse au Bénin avec l’appui technique de l’Institut Kilimandjaro”, « Les demandes en formation dans le secteur sont croissantes et vont rester très élevées pendant encore quelques années sur des aspects spécifiques et sur les innovations. [...] A défaut de construire un centre de formation, il s’agira de mettre en place, au niveau de la FERCAB ou de l’antenne régionale de l’Institut Kilimandjaro des installations et équipements de formation, de constituer un corps de formateurs qualifiés et créer un label de formation adapté aux besoins des radios de proximité »³.

³ Communication (La situation de la radio communautaire au Bénin : les fruits d’un partenariat dynamique entre l’Institut Kilimandjaro et la Direction du Développement et de la Coopération (DDC) DE LA Confédération Helvétique) trouvée sur www.amarc.org

CONCLUSION

Le développement de tout pays dépend de l'action dynamique de médias libres, responsables, modernes et crédibles. Composante importante du paysage médiatique, les radios communautaires et associatives se positionnent comme le canal d'information le plus proche des populations dans la mesure où leurs émissions ne visent pas le grand public. L'importance de leur rôle dans le développement de la communauté est une évidence. En invitant des groupes particuliers de la communauté (troisième âge, adolescents, femmes, minorités ethniques, travailleurs ...etc.) à produire des émissions, elles ont atteint des auditoires spécifiques, répondant ainsi à des attentes que satisfont imparfaitement les autres médias (Balle, op. cit.).

Les études et travaux existants sur les radios communautaires au Bénin, tout en n'étant pas nombreux, montrent un certain engouement des populations pour les programmes que leur proposent les stations (UNDP, op. cit.). Au début de cette recherche, nous nous sommes demandé si les émissions des radios Gbêtin et Kpassè ont un impact positif sur le quotidien de leurs auditeurs voire sur le développement de leur commune. Autrement dit, ces deux radios constituent-elles des instruments de développement pour la commune de Ouidah ? Pour y répondre, deux hypothèses ont été formulées. Alors que la première suppose que les émissions des radios Gbêtin et Kpassè sont suivies par des habitants de la commune de Ouidah, la seconde augure que certaines émissions des radios en question contribueraient à l'éveil citoyen et à l'épanouissement d'une bonne frange de la population.

De la collecte et l'analyse des informations recueillies, il peut être retenu, d'une part, que, selon 93% des enquêtés, la radio de proximité est nécessaire pour le développement d'une commune.

D'autre part, 79% d'entre eux ont reconnu que les radios de proximité de leur commune impactent positivement son développement. Ils ont justifié leur point de vue par le fait que ces radios leur permettent de dénoncer les actions déviantes des autorités communales et locales et leur offrent dans les langues parlées par la majorité des habitants de la commune des émissions éducatives, distractives et des informations concernant ce qui se passe chez eux, près d'eux ou ailleurs.

Au regard des offres programmatiques des radios Gbêtin et Kpassè, force est de constater que les acteurs de ces deux médias cherchent à en faire des instruments de développement de la commune de Ouidah. Toutefois, dans l'accomplissement de leurs missions, ils sont confrontés à certaines tendances lourdes telles que la non-effectivité de la participation communautaire, l'inflexion de la ligne éditoriale due à la fragilité économique, un traitement salarial en déphasage avec les réalités économiques actuelles, l'absence de formation professionnelle initiale, etc. Ces réalités handicapantes ne permettent pas aux radios communautaires et associatives du Bénin en général et à celles de Ouidah en particulier, d'offrir continuellement aux populations des émissions de bonne facture qui répondent à leurs besoins de développement. Or, la viabilité et l'indépendance de ces médias dépendent de la participation communautaire, ce chaînon manquant qui mérite d'être l'objet d'une recherche future.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- 1- AKOUN, A., BALLE, F. & al, 1975, *Encyclopédie de la sociologie*, Paris : Larousse, 535p.
- 2- ALBERTINI, J.-M. 1981, *Mécanismes du sous-développement et développement*, Paris : Editions Ouvrières, 319p.
- 3- BALLE, F. 2001, *Médias et sociétés*, 10ème éd., Paris : Montchrestien, 873p.
- 4- BALLE, F., ALBERT, P. & al, 2006, *Lexique d'information communication*, Paris : Dalloz, 475p.
- 5- BEAUD, P., FLICHY, P., & al. 1997, *Sociologie de la communication*, Issy-les Moulineaux : Réseaux Communication/Technologie/Société, 982p.
- 6- BIAOU, G. 2005, *Dimension économique et sociale du développement durable*, Abomey-Calavi : Centre des Publications Universitaires, 283p.
- 7- BLUMLER, J. & GUREVITCH M. 1981, «*Politicians and the Press: An Essay on Role Relationships*», in Dan Nimmo, Keith Sanders (eds), *Handbook of Political Communication*, Beverly Hills: Sage, pp. 467-493.
- 8- CORNU, D. 1994, *Journalisme et vérité (Pour une éthique de l'information)*, Genève : Labor et Fides, 510 p.
- 9- de la BROSSE, R. 1999, *Le rôle de la presse écrite dans la transition démocratique en Afrique*, Lille : ANRT, 908p.
- 10- DOVENON, N. 2010, *Le Bénin : Quelles solutions pour un développement durable ?*, Paris : L'Harmattan, 167p.
- 11- DURKHEIM, E. 2002, *Les règles de la méthode sociologique*, 11ème éd., Paris : PUF, 149p.
- 12- FRASER, C. & ESTRADA, R.S. 2001, *Manuel de la radio communautaire*, Paris : UNESCO, 108 p.
- 13- FRISQUE, C. 2010, «*Des espaces médiatiques et politiques locaux*», *Revue française de science politique* 5/2010 (vol.60), pp.951-973.

- 14- GONNET, J. 1999, Education et médias, Paris : PUF, 128p.
- 15- GUERY, L. 1997, Visages de la presse, Paris : CFPJ, 252p.
- 16- HAAC, 1997, loi n° 97-010 du 20 août 1997 portant libéralisation de l'espace audiovisuel et dispositions pénales spéciales relatives aux délits en matière de presse et de communication audiovisuelle en République du Bénin, Cotonou, 43p.
- 17- KOUCHNER, J. 1994, Radio locale : mode d'emploi, Paris : CFPJ, coll. « Les Guides du CFPJ », 118p.
- 18- McLUHAN, M. 1968, *Pour comprendre les médias : les prolongements technologiques de l'homme*, traduit de l'anglais par Jean PARE, Paris : Seuil, 390p.
- 19- MENC, 2013, *Stratégie de développement du secteur de l'information et de la communication au Bénin 2013-2017*, 95 p.
- 20- MOUELLE, E. N. 1998, De la médiocrité à l'excellence (Essai sur la signification humaine du développement), 3^{ème} éd., Yaoundé : Clé, 174p.
- 21- ODEM et FES 2001, *Etude sur l'état des médias au Bénin 1988-2000*, Cotonou : COPEF, 262p.
- 22- OLIVIER de SARDAN, J.P. 2003, *L'enquête socio-anthropologique de terrain : synthèse méthodologique et recommandations à usage des étudiants*, Kenya : Etudes et travaux n°13 du LASDEL, 58p.
- 23- ONG Droits de l'Homme, Paix et Développement, 2008, Rapport sur l'état de droit et de la démocratie : « Les médias béninois à l'ère du changement », Cotonou : Editions Juris Ouaniilo, 330 p.
- 24- Plan de développement communal de Ouidah 2005-2009, 145p.
- 25- Rapport de la Commission Willy Brandt, 1980, nord-sud : un programme de survie, Paris : Idées, Gallimard, 544p.
- 26- SFEZ, L. 1993, *Dictionnaire critique de la communication*, tome 2, Paris : PUF, 1780p.

27- TINGBE AZALOU, A., HOUINSA, D. & al. 2003, *Guide de méthodologie : Elaboration du mémoire de maîtrise de Sociologie- Anthropologie*, UNB : FLASH, 35p.

28- UNDP, 2002, *Rapport de l'étude sur les radios communautaires au Bénin*, Cotonou, 26p.

29- UPMB, CNPA & al. 2008, *La convention collective applicable au personnel de la presse en République du Bénin*, Cotonou : Imprimerie COPEF, 95 p.

30- WALLACE, E. 2009, *Rapport final de l'état des médias au Bénin en 2009*, 94 p.

REFERENCES WEBOGRAPHIQUES

- 1- <http://www.amarc.org>, consulté le 08 avril 2015.
- 2- <http://www.sfcg.org/programmes>, consulté le 16 avril 2015.
- 3- <http://www.hypergeo.eu>, consulté le 15 septembre 2015.
- 4- http://www.fr.wikipedia.org/wiki/Radio_associative, consulté le 15 septembre 2015.
- 5- <http://www.academia.edu>, consulté le 18 septembre 2015.
- 6- <http://www.definitions-marketing.com>, consulté le 16 octobre 2015.
- 7- <http://www.unesco.org> consulté le 24 novembre 2015.
- 8- <http://www.haacbenin.org>, consulté le 03 décembre 2015.
- 9- http://www.fr.wikipedia.org/wiki/Ligne_editoriale, consulté le 03 novembre 2016.

ANNEXES

1- Guide d'entretien (à l'endroit des responsables des radios)

Nom : Prénom(s) :
Organe : Qualité :
Adresse : Date : Durée de l'entretien

➤ **Situation géographique**

- Dans quel arrondissement se trouve votre station de radio ?
- Comment s'appelle le quartier qui l'abrite ?

➤ **Profil**

- Quel est de statut de votre station (commercial, non commercial, communautaire, etc.) ?
- Sur quelle fréquence la radio est-elle captée ?
- Quelle est la puissance de votre émetteur ?

➤ **Historique de la création de la radio**

- En quelle année a été créée votre station de radio ?
- Qui en est le promoteur ?
- Quelle est sa profession ?
- Pourquoi a-t-il créé cette radio ?

➤ **Grille des programmes**

- Quelles sont les langues parlées sur votre station de radio ?
- Pendant combien d'heures émettez-vous par jour ?
- Quels sont les centres d'intérêt majeurs de vos émissions ?
- Parmi vos émissions laquelle fait plus monter votre audimat ?
- Quel est son nom ?
- Quel est son centre d'intérêt ?

- A quel moment est-elle diffusée ?

➤ **Auditoire**

- Quels sont les quartiers entièrement couverts par votre station ?
- A combien de personnes peut-on estimer votre auditoire ?
- **Ressources humaines**
 - Combien de personnes employez-vous ?
 - Quel est le statut de chacune d'elles (permanent, occasionnel ou bénévole) ?
 - Combien d'agents sont-ils déclarés à la CNSS ?
 - A combien s'élève la masse salariale mensuelle ?
- **Matériel roulant**
 - Avez-vous un véhicule de reportage ? Si non, comment se déplacent vos équipes ?
- **Ressources financières**
 - Vos recettes courantes vous permettent-elles de couvrir entièrement vos charges ? Si non, avez-vous d'autres sources de revenus ?
- **Partenariat**
 - Votre radio a-t-elle des partenaires ? Si oui, lesquels ?
 - Quel (s) service (s) offrez-vous à vos partenaires ?
 - Quel type de partenariat existe-t-il entre l'administration de la radio et les autorités communales ?
 - Ce partenariat permet-elle à la radio de jouer pleinement son rôle de veille et d'éveilleur ? Si oui, comment ? Avec un tel partenariat, est-il vraiment possible de mettre à la portée des populations des informations liées à la mauvaise gestion des gouvernants locaux ?

MERCI DE VOTRE AMABILITE

2- Guide d'entretien (à l'endroit des journalistes, animateurs ou techniciens des radios)

Nom : Prénom (s):
Age : Adresse :
Organe : Qualité :
Niveau d'instruction : Ancienneté générale :
Ancienneté au sein de l'organe : Date de l'entretien : Durée :

➤ **Intégration**

Comment êtes-vous arrivé(e) à la presse ?

➤ **Formation**

- Avez-vous reçu une formation professionnelle avant de commencer ce métier ? Si oui, laquelle ?
- Quelles sont les formations reçues depuis que vous exercez ce métier ?

➤ **Emissions**

- Quelle(s) thématique(s) abordez-vous dans votre ou vos émission(s)?
- En quelle (s) langue (s) faites- vous votre (vos) émission (s) ?
- Laquelle de vos émissions a-t-elle plus d'audience ?
- A quel moment est-elle diffusée ?
- Selon vous, cette émission contribue-t-elle au développement de la commune ? Si oui, comment ?

➤ **Sécurité sociale**

- Quel est votre statut (permanent, occasionnel ou bénévole) ?
- L'administration de la radio vous paie-t-elle un salaire mensuel ? Si oui, peut-on connaître le montant ? Avez-vous une activité secondaire ?
- Êtes-vous déclaré (e) à la CNSS ?
- Avez-vous une autre activité en dehors de celle que vous menez à la radio ? Si oui, laquelle ?

➤ **Difficultés**

Quelles difficultés rencontrez-vous dans l'exercice de votre métier de journaliste, d'animateur ou de technicien radio ?

MERCI DE VOTRE AMABILITE

rater cette (ces) émission (s) ?

.....
.....
.....
.....
.....

- 8- Sur quoi porte (ent) cette (ces) émission (s) ?
Politique Economie Santé Environnement Société
Culture Sport Autres

Impact des radios de proximité sur le développement local

- 9- La radio de proximité est-elle nécessaire pour le développement d'une commune ?
Oui Non

- 10- La (les) radio (s) de proximité de votre commune impacte (ent) t-elle (s) positivement son développement ?
Oui Non

- 11- Si oui, quelles sont, selon vous les émissions (préciser la ou les radios) qui font booster le développement de votre commune ? Dites comment ces émissions contribuent au développement de votre commune.

.....
.....
.....
.....
.....
.....

- 12- Si non, qu'est-ce qui selon vous, empêche votre (vos) radio(s) de proximité d'impacter positivement le développement de votre commune ?
Mauvaise qualité des émissions produites Inféodation des radios aux autorités locales Manque de professionnalisme Non prise en compte des besoins des populations Absence du soutien des populations aux radios

MERCI DE VOTRE AMABILITE

4- Grille d'observation

Identification et description du phénomène à observer	Acteurs concernés	Lieu du déroulement du phénomène	Constats pertinents	Récapitulation

Source : Conception personnelle, 2015.

Les faits sur lesquels porter l'attention :

- ✓ Les habitudes d'écoute radiophonique des habitants de Ouidah sondés ;
- ✓ La fréquence des appels téléphoniques pendant les émissions interactives ;
- ✓ L'interaction qui se crée entre les auditeurs et les animateurs pendant ces émissions.

TABLE DES MATIERES

SOMMAIRE.....	I
DEDICACE.....	II
REMERCIEMENTS.....	III
SIGLES ET ACRONYMES.....	IV
RESUME.....	V
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE I : CONSIDERATIONS THEORIQUES DE LA RECHERCHE.....	3
1. PROBLEMATIQUE.....	3
1.1. Hypothèses.....	5
1.2. Objectifs.....	5
1.2.1. Objectif général.....	5
1.2.2. Objectifs spécifiques.....	5
2. DELIMITATION THEMATIQUE.....	5
3. CLARIFICATION CONCEPTUELLE.....	6
3.1 Radio communautaire / radio associative/ radio de proximité.....	6
3.2 Développement.....	8
3.3 Ancrage.....	9

4. JUSTIFICATION DU CHOIX DU SUJET.....	10
5. QUELQUES AXES DE LA DISCUSSION.....	10
CHAPITRE II : ORGANISATION PRATIQUE DE LA RECHERCHE.....	15
1. SITE D'INVESTIGATION.....	15
1.1 Radio Gbêtin.....	16
1.2. Radio Kpassè.....	15
2. NATURE DE LA RECHERCHE.....	18
3. GROUPES CIBLES, ECHANTILLONNAGE ET DEMARCHE DE COLLECTE DES DONNEES.....	19
3.1. Groupes cibles.....	19
3.2. Échantillonnage et démarche de collecte des données.....	19
4. TECHNIQUES ET OUTILS DE COLLECTE DE DONNEES.....	20
4.1. La consultation des sources écrites.....	20
4.2. L'observation directe.....	20
4.3. L'entretien structuré.....	21
5. DEPOUILLEMENT, TRAITEMENT ET ANALYSE DES DONNEES.....	21
6. DIFFICULTES RENCONTREES ET LIMITE DE L'ETUDE.....	22

CHAPITRE III : LA RADIO COMMUNAUTAIRE : POUR QUELLES MISSIONS ?.....24

1. CADRE LEGAL DES RADIOS COMMUNAUTAIRES DU BENIN.24

2. CARACTERISTIQUES ESSENTIELLES DE LA RADIO COMMUNAUTAIRE.....27

3. FONCTIONS.....28

CHAPITRE IV : RADIOSCOPIE DES RADIOS COMMUNAUTAIRES DE OUIDAH.....32

1. EXAMEN DES OFFRES PROGRAMMATIQUES.....32

2. DYNAMIQUE DES AUDIENCES.....39

3. IMPACT DES EMISSIONS DES RADIOS GBETIN ET KPASSE SUR LE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE DE OUIDAH : REGARD DES ENQUETES.....40

CHAPITRE V : REALITES HANDICAPANTES DES RADIOS COMMUNAUTAIRES.....43

1. LA NON-EFFECTIVITE DE LA PARTICIPATION COMMUNAUTAIRE.....43

2. L'INFLEXION DE LA LIGNE EDITORIALE.....44

3. TRAITEMENT SALARIAL EN DEPHASAGE AVEC LES REALITES ECONOMIQUES ACTUELLES.....46

4. LA QUESTION DE LA FORMATION DANS LES RADIOS

COMMUNAUTAIRES DE OUIDAH.....	48
CONCLUSION.....	50
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	52
REFERENCES WEBOGRAPHIQUES.....	55
ANNEXES.....	56
1. Guide d'entretien à l'endroit des responsables des radios.....	57
2. Guide d'entretien à l'endroit des journalistes, animateurs ou techniciens des radios.....	59
3- Questionnaire d'enquête à l'endroit des auditrices et auditeurs des radios GBETIN et KPASSE.....	61
4- Grille d'observation.....	63
TABLE DES MATIERES.....	64